

COMMUNE DE JONCHEREY

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2022

SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Personnes présentes :

Jacques ALEXANDRE	Martine BENJAMAA	Francis BLANC
Dominique BOISSON	Régine COMANDINI	Priscillia COTTET
Brigitte GOSSART	Guy RICHE	Lucie ROUGEOT
Jacques SALVI	Elisabeth TATTU	Sébastien THEVENEAU

Absents excusés : Alexis BEUSCART procuration Priscillia COTTET, Michel STALDER procuration Francis BLANC ET Michèle BELOSSAT procuration Jacques ALEXANDRE

La séance est ouverte à 18h30

1) Élection d'une ou d'un secrétaire :

Mme COTTET est désignée secrétaire de séance.

2) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 17 Juin 2022 :

Approuvé à l'unanimité.

3) Adhésion médecine du travail au CDG90 suite à l'arrêt de la collaboration avec le CDG25 :

La commune doit réadhérer au CDG90 (cause mauvais fonctionnement avec le Doubs), les conditions y seront plus intéressantes puisque les visites médicales des agents coûteront 10 euros de moins. Approuvé à l'unanimité.

4) Autorisation de défrichement au Département pour le passage de la Véloroute :

Aménagement de l'entrée de la forêt du Chemin de Écoliers vers la rue du 44^{ième} RI avec pose d'enrobé sur 3 mètres de large, pas de coupe d'arbre.

Approuvé à l'unanimité.

5) Fond de concours de fonctionnement versé par la CCST pour 2022 :

Le versement sera de 6500 euros (barème de calcul en fonction du nombre d'habitants).
Approuvé à l'unanimité.

6) Achat parcelles boisées ZA 126-127 et B 288 :

Le Maire a été contacté par deux personnes pour l'achat de parcelles boisées.

- Parcelles 126 et 127 pour la somme de 600 € pour 8 ares 90
- Parcelle 288 pour le prix de 50 € l'are pour 44 ares 50

Le conseil valide à l'unanimité l'achat de ces parcelles.

7) Demande de subvention pour 2023 :

Demande au département une aide de 50% du coût de démolition de l'ancien atelier municipal (soit 13 314,50 euros) approuvée à l'unanimité.

Demande de subvention DSIL pour la modernisation de l'éclairage public à hauteur de 30% approuvé également à l'unanimité.

Nota : il s'agit de la dernière tranche de travaux pour le passage total en LED de la commune.

8) Validation tarif bûcheron-débardeur pour la saison 2022/2023 :

Mr Bischoff ayant arrêté son activité, il sera remplacé par Mr Moser Société ASP BOIS de Magny. Les tarifs augmenteront, exemple du façonnage qui passera de 26 euros HT à 35 euros HT. Approuvé à l'unanimité.

9) Fixation du prix du stère : bois de chauffage et affouage :

Vue les changements de tarifs de ASP Bois, nous répercuterons le prix du bûcheronnage comme suit :

Le bois de chauffage passera de 40 euros à 50 euros le stère

L'affouage passera de 11 euros à 12 euros le stère

Approuvé à l'unanimité.

10) Avenant travaux trottoirs Rue de Belfort par Eurovia :

Pour terminer la sécurisation des trottoirs côté gauche (direction Grandvillars) et harmoniser l'ensemble, il a été demandé à Eurovia de rajouter la réfection devant les nouvelles constructions. Le surcoût est de 6 800 euros.

Approuvé à l'unanimité.

11) Répartition taxe d'aménagement entre les communes et la CCST :

L'article 109 de la loi de finances 2022 rend obligatoire le reversement de la taxe d'aménagement entre communes membres et EPCI au prorata des charges de financement des équipements assumés par chaque collectivité.

La communauté de communes a décidé de s'orienter vers un reversement des communes membres à l'EPCI de la taxe d'aménagement perçue sur les zones d'activités et friches industrielles avec une liste des communes et des sections cadastrales concernés pour tout nouveau projet à compter de la délibération.

Approuvé à l'unanimité.

12) Questions diverses :


a) Proposition d'arrêter les cloches de l'église à sonner les « doublons »

Adopté à 13 voix contre 2 (Mrs Salvi et Riche)

b) Demande d'autorisation de la part d'un habitant de la rue du Bambois pour que son fils puisse circuler avec sa trottinette électrique sur les trottoirs : nous suivons le code de la route qui ne l'autorise pas. Approuvé à l'unanimité.

Fin de la séance à 20h

La secrétaire de séance
Priscillia COTTET



Le Maire,
Jacques ALEXANDRE

